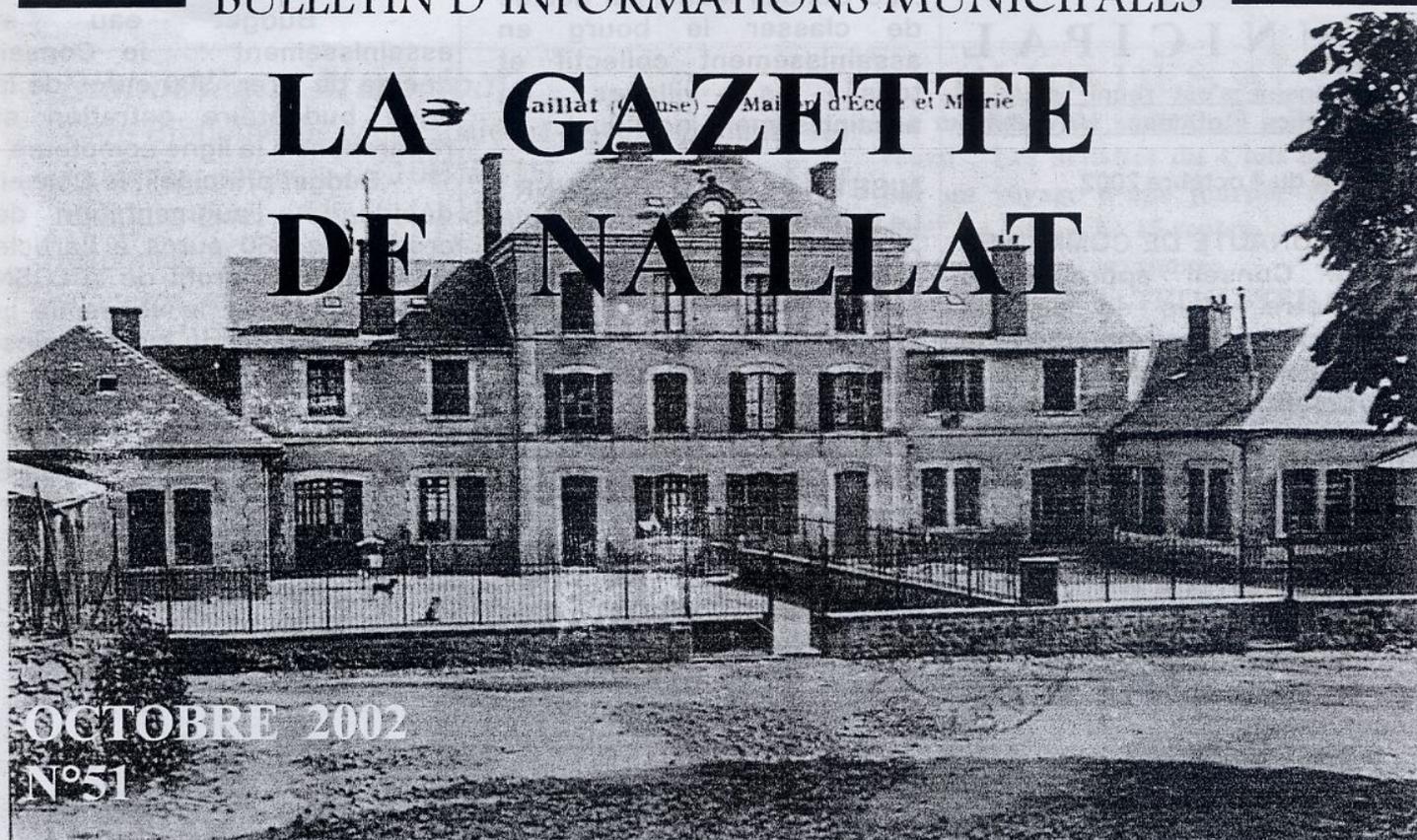


LA GAZETTE DE NAILLAT

Naillat (Creuse) - Mairie d'Écône et Marie



OCTOBRE 2002

N°51

Le mot du Maire

2002 restera certainement comme une année charnière et importante pour l'intercommunalité. Après de nombreuses études, réunions, le pays du nord-ouest de la Creuse va se former après l'échec des négociations avec les communes du département de la Haute-Vienne, celles de la région de Bellac.

Ce pays, pour l'instant, ne sera pas une nouvelle division administrative, seulement une sorte de charte dont le but consistera à définir les axes du développement économique du pays.

La mise en place de la communauté de communes du pays dunois sera effective au premier janvier avec un périmètre réunissant toutes les communes du canton à l'exception de la Celle-Dunoise.

Cette intercommunalité devrait apporter des financements de l'état plus importants, facilitant les projets communs, en souhaitant que notre commune en profite sans rien perdre de son identité.

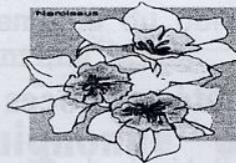
ETAT CIVIL

DECES :

Le 16 juillet 2002 : Léontine TIXIER, la Vergne.

Le 25 juillet 2002 : Yvonne DAGUET, Chabannais.

Nous partageons la peine de ceux qui les ont aimés.



NAISSANCES :

Le 15 juillet 2002 : Théo LEBEGUE, Poulignat

Le 21 juillet 2002 : Lucie PARBAUD, le Bourg

Le 8 août 2002 : Corentin DALLOT, le Bourg

Le 23 septembre 2002 : Justine FRAPPAT, la Salesses

Nos félicitations aux heureux parents.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil s'est réuni, sous la présidence d'Alain NAVARRE, Maire.

Séance du 4 octobre 2002

COMMUNAUTE DE COMMUNES

: Le Conseil approuve le périmètre. Mais en ce qui concerne la représentativité, le conseil souhaite deux représentants pour les communes de moins de 500 habitants, trois pour les communes de 500 à 1 000 habitants et quatre pour les communes de plus de 1 000 habitants.

Le conseil approuve les compétences proposées et émet une réserve sur le volet économique.

COTISATION A LA CHARTE DU PAYS DUNOIS : Le conseil approuve l'augmentation à 3.20 euros par habitant.

ADHESION DE NOUVELLES COMMUNES AU SIASEBRE : Le conseil accepte l'adhésion des trois communes de Fleurat, Saint Priest la Feuille et Lizières.

VILLA FAMILY : Le Conseil décide de faire appel à l'avis d'un juriste.

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

: Le Conseil Municipal décide de classer le bourg en assainissement collectif et tous les villages en assainissement individuel.

MISE EN PLACE D'UNE PVNR :

Le Conseil décide d'instituer le régime de la participation pour le financement des voies nouvelles et des réseaux définie au code de l'urbanisme

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR L'ELECTRICITE :

Le Conseil adopte les propositions concernant la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité notamment de fixer au taux maximum la redevance et de la revaloriser automatiquement chaque année.

AMENAGEMENT DU NOUVEAU CIMETIERE :

Le Conseil accepte le devis de monsieur CHAIGNEAUX s'élevant à 4 424 euros.

CONSEIL LOCAUX DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE :

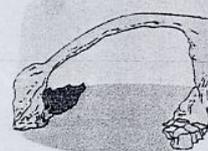
Le Conseil Municipal ne souhaite pas créer un conseil.

MODIFICATIONS DE CREDITS :

- Budget eau et assainissement : le Conseil décide de virer 900 euros de la ligne budgétaire entretien et réparations à la ligne compteurs.

- Budget principal : le Conseil décide une augmentation de crédits de 660 euros à l'article subvention au profit de la LCSN afin de financer la venue de la batteuse le jour du marché ainsi qu'une augmentation de crédits du même montant au chapitre 74.

DROIT DE LICENCE POUR LES DEBITS DE BOISSONS : La taxe est fixée à 8 euros.



INFORMATIONS

Service National : Les filles et les garçons nés en octobre, novembre et décembre 1986 doivent se faire recenser à la mairie dès l'âge de 16 ans.

Liste électorale : Les personnes intéressées doivent se faire inscrire à la mairie jusqu'au 31 décembre 2002.

Un couple a fêté ses noces de diamant!

Voilà encore une belle histoire de chez nous!

Andrée et Daniel LOUVEZ (Naillat bourg) ont fêté 60 ans de mariage le 19 septembre 2002.

Mariés à 20 ans tout juste à Saint-Maurice le long de la Marne aux guinguettes.

Ce fut une belle fête malgré l'occupation et la misère et un pied de nez au malheur.

De nombreux invités ont pu goûter aux bons plats et aux bouteilles sorties de derrière les fagots et déguster aussi les plaisirs du bain de minuit dans une Marne où l'on trouvait des écrevisses.

Ensuite une vie bien remplie :

Deux enfants pour occuper Andrée (Danièle et William), pendant que Daniel le boulanger dit "La pâte", courait les

bals comme batteur des illustres Jo Priva, Emile Prud'homme et Marcel Azola son ami de toujours.

Une nouvelle aventure prend Daniel : "L'Afrique" où Andrée et les enfants le suivent pendant 15 ans pour construire des fours à pain et apprendre la boulangerie à ses amis africains.

Un retour dans les Alpes à Isola (avant que le monde entier connaisse Isola 2 000) pour y remettre en marche la boulangerie-pâtisserie du village (27 ans).

Un beau périple pour revenir en 1995 près de leurs nièce et neveu, Annie et Alain à Naillat en Creuse et ce n'est pas un hasard car le nom de jeune fille d'Andrée est "Guéret". Oui, sa maman était creusoise!

Alors, félicitations à ces toujours jeunes mariés de 80 printemps !





ASSOCIATIONS et LOISIRS !



Bibliothèque Municipale

Votre Bibliothèque Municipale est ouverte *pendant les vacances*: samedis de 10H à 11H. Accueil assuré par quelques fidèles bénévoles depuis sa création et deux responsables municipales. Pendant les périodes scolaires, elle vous ouvre aussi ses portes le mercredi de 11 à 12 H . Accueil assuré par l'Aide-Educatrice Christelle.

ENTENTE DUN-NAILLAT

L'équipe première joue tous ses matchs à domicile, cette saison, sur le stade de Dun .

Les autres équipes évoluent sur notre stade ainsi que les benjamins .

Souhaitons une bonne saison à toutes les équipes, avec de nombreuses victoires .

CLUB DES AÎNÉS

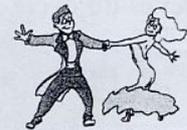
Le méchoui du samedi 20 juillet était très réussi . Les activités du Club ont continué par un voyage d'une journée en Périgord noir . Le dimanche 15 septembre un repas au foyer a réuni 90 personnes .

CALENDRIER du TRIMESTRE :

Le dimanche 6 octobre un repas CHOUROUTE pour tous est organisé au Foyer . Le 20 octobre à 14 H 30, thé dansant avec l'orchestre "Tourbillon Musette", venez nombreux ! Le 3 novembre à 14 H, un loto avec de superbes lots réunira jeunes et moins jeunes . Dimanche 24 novembre à 12 h 30, repas de fin d'année chez Nicole . Samedi 14 décembre à 14 H 30 goûter de Noël au Foyer .



FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ



Grande Fête du 14 juillet : totale réussite pour notre Comité des Fêtes. Bravo à tous les bénévoles, commissaires, animateurs et responsables tant de tombola que de "restauration" rapide et ambulante !...

MARCHE : Belle réussite aussi. La Batteuse et la Locomobile étaient là ! et en action s'il-vous-plaît ! Toute la journée, de nombreux acteurs, qui avaient coupé le blé le dimanche précédent, ont alimenté les machines puis exécuté les "gestes d'antan" pour le plus grand plaisir des spectateurs. Sur la Place, les moissonneurs et les engins s'activaient...mais faisaient don sans compter leurs efforts dans tout le bourg....et même davantage ! Quelle belle démonstration de ces jeunes agriculteurs, modernes bien-sûr, mais qui retrouvaient leurs sources à l'ensachage, au portage, au vidage du noble blé. (et même d'une belle damoiselle !...)

La journée fut aussi une *belle démonstration de leur efficacité*

pour les responsables de l'association de l'école : la L.C.S.N. Exposants, visiteurs, commerçants de Naillat ont pu s'offrir viennoiseries et pains en ce dimanche. Leur tombola a, comme les précédentes, fait des heureux.

Le soleil fut de la partie : tant mieux. Dans le cas contraire, ils s'étaient parés : un grand chapiteau ils avaient installé. C'est donc confortablement que les très nombreux participants au dîner-dansant ont pu à la fois se restaurer à la "creusoise" et danser grâce à l' Ami Marcel. Amis, Simone et Marcel qui, une fois de plus donnent leur temps et leur prestation à l'école, leur Ecole. Bravo !

Les Parents d'élèves membres du bureau L.C.S.N. nous informent qu'ils organisent une

"Soirée Bourguignonne" dansante le samedi 26 octobre

à laquelle ils nous espèrent très nombreux. Animation : Emilie et Sébastien, deux jeunes musiciens animateurs très en vogue qui nous ont séduits lors de la soirée "Pot-au feu" . Réservations et informations chez Nicole (05 55 89 91 06) et chez Chantal (05 55 89 20 66) .

Les 3 expositions de la saison ont, chacune et à leur façon, animé le bourg. Les divers exposants, nallaitois pour la plupart, et des environs nous ont encore ravis.

ÉCOLE

L'école de Naillat a changé. Il y a un nouveau maître et 2 nouvelles maîtresses.

Sandrine Bernard, directrice et maîtresse du cycle 1.

Luc Marolo, maître du cycle 2 .

Christine Dupuy, maîtresse du cycle 3 .

Il y a 2 nouveaux élèves dans la classe du cycle 3: Fanny et Simon. Maintenant, nous sommes 48 élèves dans l'école .

Les élèves du cycle 3 vont à la piscine le premier semestre et les élèves du cycle 2 y iront au deuxième semestre .

Le spectacle des "3 chardons" aura lieu le lundi 6 janvier .

Les élèves du cycle 3



CREUSE ART & NATURE

Chers amis créatifs de Naillat et d'ailleurs,

A tous ceux qui n'en auraient ouï dire, j'aimerais faire savoir qu'au début de l'été est née en nos contrées reculées une nouvelle association au nom qui sonne comme cri de ralliement .

Notre première action fut d'organiser durant l'été une exposition dans une grange à l'entrée du bourg.

Nous retenons de cette expérience une grande satisfaction collective, tant au plan humain qu'au plan relationnel et tenons à remercier tous ceux qui nous ont rendu visite.

Par conséquent aujourd'hui ce bilan positif nous incite à poursuivre nos initiatives:

AU PROGRAMME

SORTIE NATURE & Création

TOUS LES DIMANCHES

D'OCTOBRE & NOVEMBRE 2002

Une journée pour tous, que l'on soit seul, entre amis ou en famille. Une sortie pédestre (maximum 5 kms pour partir à la découverte de la nature creusoise afin d'en contempler toutes ses créations. Ce qui sera pour nous une source d'inspiration et le réveil de notre potentiel créatif.

-Travail d'observation, d'écoute, de ressenti et d'attitude créative dans la nature.

-Ramassage d'éléments naturels pour la création artistique.

-Activités de modelage, collage, photo, dessin et croquis.

-Partage de savoir-faire. . .

Renseignements, modalités, réservations:

CREUSE ART & NATURE

au : 05 55 89 23 96



Association Vert et Bleu

Souvent contre vents et marées, l'Association tient le cap et sa crédibilité ne se dément pas. Dix ans de recul permettent d'établir un bilan concret de l'action menée.

D'abord il faut que chacun mesure ce que serait le site des Grandes Fougères sans l'association : il suffit pour cela de se référer au projet initial. Dans bien des domaines, c'est la pression qui a amené des améliorations (pour les "odeurs", l'action suit son cours). A tel point que des voix s'élèvent pour que l'association s'en tienne à ce rôle de stimulant...qui ne lui incombe pas car ce sont la DRIRE et les Maires des Communes qui ont la responsabilité de la sécurité et de l'application des directives. L'objectif des Vert et Bleu reste la cessation de l'enfouissement : malgré ce que fait le SIERS, il n'en demeure pas moins que le site reste inadapté, donc à risques.

Il y a eu échec pour empêcher l'ouverture en 96 et, la prescription aidant, il nous faut accepter la mort dans l'âme les 65.000 t des 6 premières alvéoles déposées sur les nappes, les sources base de notre patrimoine environnemental et ce, en amont du bassin versant "Sédelle- Brézentine- Cazine".

L'association oriente son action sur les casiers à venir pour lesquels elle exige une conformité à 100% avec les directives ministérielle et communautaire pour l'étanchéité géologique artificielle (qui pallie les insuffisances naturelles). Nous attendons la réponse du tribunal administratif suite au recours déposé par Me Réjou notre avocate.

Tout ceci par rapport au principe de précaution, à la prévention. Prévention : un mot qui entre dans le langage, parfois dans les intentions mais certes pas dans les faits. En France on en est encore à gérer les faits avérés quand le mal est fait).

Une pollution spectaculaire avec cadavres d'animaux ou de poissons possible mais improbable à court terme, attirerait les médias et éveillerait les consciences. Mais ce qui est à redouter, ce sont ces pollutions insidieuses qui lentement altèrent les fonctions fondamentales de l'organisme humain et génèrent leur dysfonctionnement.

Pas d'immobilisme, pas d'indifférence qui favorisent le manque de volonté politique. Nous sommes tous concernés.

Naillatois, aidez et soutenez l'Association.

D.P.